

Manche en hickory SUPERCRAFT pour maillet SUPERCRAFT

EH 3566.



Description produit

Les manches en bois SUPERCRAFT de la série 3566 en hickory sont ergonomiques et vernis. Le hickory est un bois à fibres très longues, ce qui donne, d'une part, une grande stabilité aux manches. D'autre part, les manches ne cassent jamais entièrement en deux, les deux parties restent toujours reliées. Cela prévient les blessures dues aux têtes de marteau qui se détachent. Ces manches sont disponibles comme manches de rechange pour les maillets SUPERCRAFT et les marteaux de frappeur SUPERCRAFT avec une longueur allant jusqu'à 90cm. Cela n'épargne pas seulement la trésorerie, mais aussi les ressources.

Caractéristiques du produit :

- Manches en hickory de haute qualité pour maillets SUPERCRAFT et marteaux de frappeur SUPERCRAFT.
- Ergonomique.
- Verni.
- À longues fibres, très solide.
- Important pour la sécurité (ne se cassent pas en deux).
- Peut être équipé ultérieurement, donc très économique et préservant les ressources.

Matières

Manche

- Hickory

Informations détaillées

Ø	Dimensions		[g]	GTIN	proficl@ss 5.0	ecl@ss 10.1	Référence article
	Longueur x Largeur x Hauteur	[mm]					
20/25	280	280 x 17 x 8	80	4030618301998	EAC428c022	21-04-91-06	3566.025
30/35	300	300 x 19 x 20	100	4030618302001	EAC428c022	21-04-91-06	3566.030
40/45/50	315	315 x 35 x 24	140	4030618302018	EAC428c022	21-04-91-06	3566.040
60/70/80	300	300 x 40 x 29	190	4030618302025	EAC428c022	21-04-91-06	3566.060

Conformité

Conforme à la directive RoHS

Conforme à la directive 2011/65/CE et à la directive 2015/863.

Ne contient pas de substances SVHC

Pas de substances SVHC avec une teneur supérieure à 0,1% m/m – Liste SVHC [REACH] au 23.01.2024.

Ne contient pas de substances de la Proposition 65

Aucune des substances de la Proposition 65 présente.

<https://www.P65Warnings.ca.gov/>

Ne contient pas de minerais de la guerre

Ce produit ne contient pas de substances classées comme "minerais de la guerre" telles que le tantale, l'étain, l'or ou le wolfram provenant de République démocratique du Congo ou de pays frontaliers.